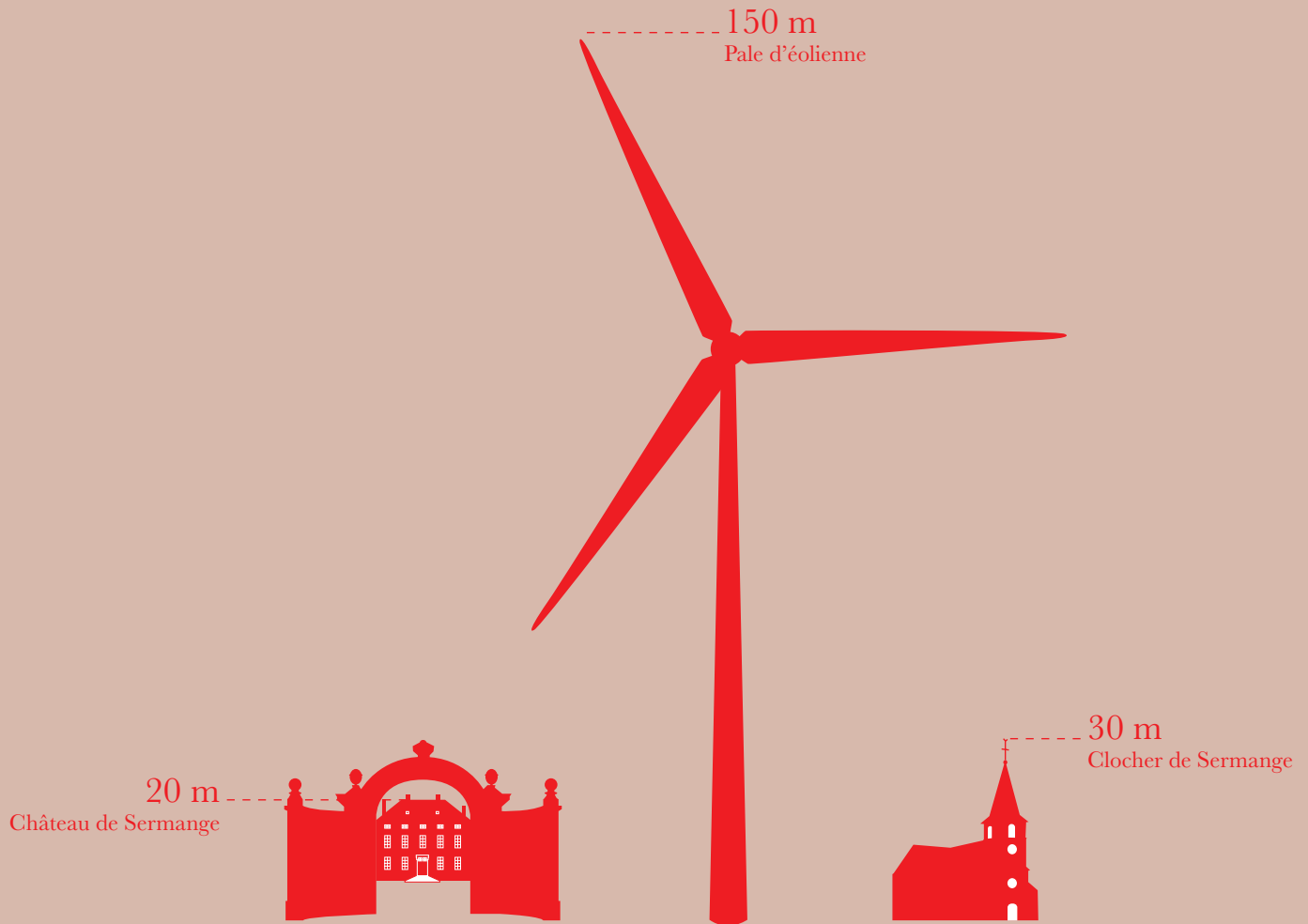


La Franche-Comté est la région la moins ventée de France
Pourquoi vouloir y implanter des éoliennes à tout prix ?



avis de tempête sur le Val des Anges

- un environnement dévasté –
- un patrimoine défiguré –
- une efficacité énergétique douteuse –
- notre santé mise en danger –
- nos biens dévalués –

Un environnement dévasté

Combien de charmes et de chênes centenaires faudra-t-il abattre pour ériger des machines industrielles démesurées ?

- 84 hectares de forêts impactés par l'emprise du projet
- 23 500 m² de bois défrichés, d'arbres abattus
- Des saignées gigantesques dans la forêt pour ouvrir les chemins d'accès, de 8 à 17 m de large
- 16 500 tonnes de béton injectées dans le sol, jusqu'à 4 m de profondeur, dans un sol calcaire fragile sujet à effondrement
- 54 espèces d'oiseaux sur le site, 182 dans un proche périmètre
- 20 espèces de chauves-souris, mammifères particulièrement menacés par les éoliennes
(Une seule chauve-souris mange 300 moustiques par nuit)
- 4 000 Minioptères des mines d'Ougney, site d'intérêt international, partent chasser toutes les nuits vers la Serre, le Mont-de-Vassange, Sermange...

Nos bois, nos prairies et nos paysages sont notre richesse à tous Préservez-les

Un patrimoine défiguré

Entre Serre et Chaux, le Val des Anges touché en plein cœur :



- 11 flèches de métal et de carbone, hautes comme 5 fois le clocher d'une église, comme un immeuble de 44 étages, érigées en face de trois monuments historiques : le château, la fontaine aux colonnes et le lavoir.
- 11 mâts visibles à des kilomètres, de Sermange, Gendrey, Saligney mais également d'Auxange, Rouffange, Louvatange, Taxenne, Serre-les-Moulières, Le Mont-Roland, Pesmes...
- 26 monuments historiques dans un proche périmètre, maisons de maître, châteaux, lavoirs, fontaines, parcs...
- Notre territoire vallonné, modelé par le temps et les hommes, modifié à jamais par la volonté de promoteurs destructeurs de beauté.

Notre santé mise en danger

Beaucoup d'études sont exigées pour implanter un parc éolien, sur la faune, la flore... Aucune sur la santé humaine !

Partout dans le monde, les mêmes symptômes frappent les riverains d'éoliennes.

Les sons émis par les éoliennes, compris entre 35 et 120 décibels, peuvent être audibles jusqu'à 5 km. Plus les éoliennes sont hautes, plus les sons se propagent et leur propagation est plus élevée la nuit.

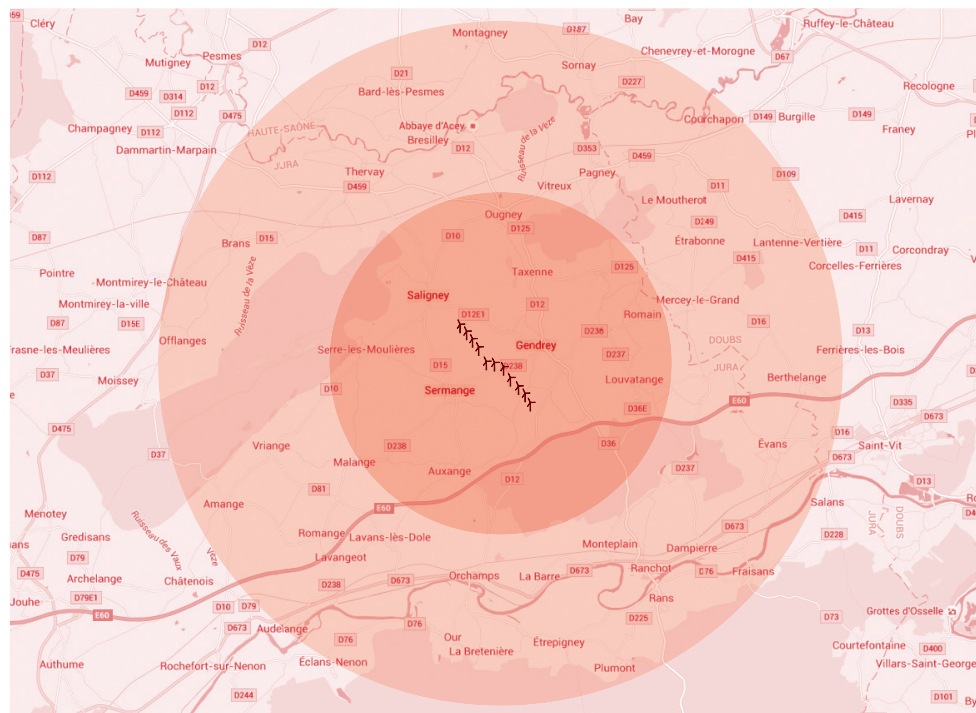
Les impacts : perturbation du sommeil, anxiété, stress, problèmes de concentration, hypertension

Les infrasons, l'ennemi invisible

Ondes de basse fréquence qui peuvent se propager jusqu'à 10 km, ils sont inaudibles par l'oreille humaine, mais ressentis par le corps (pulsations, pressions dans la cage thoracique).

Rien ne les arrête, ni les collines, ni les arbres, ni les murs d'une maison.

Certains ne ressentiront pas de troubles, d'autres verront leur vie irrémédiablement gâchée.



- 5 km, limite des nuisances sonores
- 10 km, limite connue des nuisances dues aux infrasons

Les impacts :

- troubles du sommeil
- migraines, vertiges
- acouphènes
- crises de panique, tachycardie
- fatigue, irritabilité
- angoisses

Aujourd'hui, le Danemark, pays pionnier de l'éolien, stoppe l'implantation d'éoliennes terrestres en raison du risque de nocivité des infrasons sur la santé. D'autres imposent des distances de sécurité : 1,5 km en Bavière et en Irlande, 2 km aux USA... En France, un arrêté d'août 2011 dispense les éoliennes de tout contrôle des basses fréquences.

Le 28 mai 2015, l'Assemblée Nationale refuse une distance de sécurité de 1 000 m pour en rester aux dérisoires 500 m.

Et les animaux ?

Ils paient un lourd tribut aux éoliennes : des millions d'oiseaux et de chauves-souris sont tués chaque année. De récentes études, au Danemark et au Portugal, attestent de graves problèmes sur des animaux d'élevage : avortements, malformations, déformations des membres sur des poulains.

Nos biens dévalués

Et vous, achèteriez-vous une maison au pied d'un parc éolien ?

Sermange, Gendrey et Saligney sont situés à moins d'1 km des éoliennes.

On constate une baisse d'environ 40 % du prix de vente des maisons dans un rayon de 2 km. 15 % jusqu'à 5 km.

Vous en doutez ? Demandez à votre notaire !

L'évaluation de la décote immobilière dans nos 3 villages serait supérieure à 10 millions d'euros.

Un jugement du Tribunal de Montpellier (septembre 2013) a obligé la compagnie GDF-SUEZ à démonter 10 éoliennes aux motifs de dégradation du paysage, nuisances sonores et visuelles, dépréciation foncière.

Où va l'argent du vent ?

Des compagnies financières internationales sont à l'œuvre ici, attirées par les aides publiques : Velocita Energy (Londres), filiale de Riverstone (USA). Riverstone est spécialisée dans les forages pétroliers et l'extraction des gaz de schiste...

Des fortunes s'envoleront dans les paradis fiscaux, seul un petit pourcentage reviendra dans les caisses de nos communes.

La rentabilité des éoliennes ne vient pas du vent, trop faible dans notre région, mais des exonérations fiscales et de l'argent public, votre argent.

La ligne CSPE, plus ou moins 15 % de votre facture EDF, sert à financer les grandes firmes de l'éolien industriel.

Une efficacité énergétique douteuse

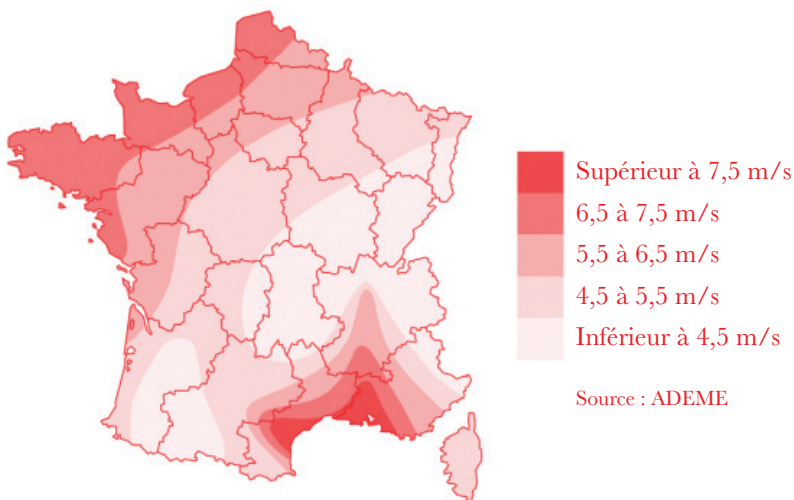
Nous ne sauverons ni le climat, ni la planète avec l'éolien.

Part de la production d'électricité espérée avec les éoliennes pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement ?

Environ 5 % (avec 10 000 éoliennes de plus d'ici 2020, qui s'ajouteront aux 5 000 déjà installées).

Combien des 58 réacteurs nucléaires pourrait-on fermer grâce au développement de l'éolien industriel ? Un seul.

Notre région est la moins ventée de France, selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).



La vitesse moyenne des vents est à Sermange de 5,5 m/seconde selon le Schéma Régional Éolien de Franche-Comté, soit un seuil très bas. Sans subventions, ce projet n'aurait jamais vu le jour car il n'est pas rentable.

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

Un programme d'économies d'énergie, par exemple l'isolation des logements existants, pourrait facilement faire baisser la consommation d'énergie de 10 %.

Combien coûte à la collectivité une tonne de CO₂ évitée par l'isolation thermique des bâtiments ? Deux euros.

Combien coûte à la collectivité une tonne de CO₂ évitée par l'éolien industriel terrestre ? Entre 230 et 280 euros.

Vous ne paierez pas l'électricité moins chère parce que des éoliennes sont installées près de chez vous.

Ce sont des compagnies privées qui les installent, les bénéfices iront aux compagnies privées.

Chaque territoire doit avoir le projet adapté à ses énergies naturelles : solaire, géothermie, hydrolien, hydraulique, biomasse, éolien, tout peut être valable si le projet est bien pensé.

Nous sommes résolument convaincus que l'avenir est aux énergies renouvelables. Mais pas n'importe lesquelles, pas n'importe où et pas à n'importe quel prix !

Il est urgent de nous mobiliser, la demande de permis de construire est déposée !